



LYCÉE FRANÇAIS
DE SHANGHAI

上海青浦法国外籍人员子女学校



GUIDE DE L'ÉLÈVE

Vie scolaire, règles, services et
informations pratiques - Qingpu



GUIDE DE L'ÉLÈVE

Vie scolaire, règles, services et informations pratiques - Qingpu

Mot d'accueil

Bienvenue au Lycée Français de Shanghai

Toute l'équipe du LFS te souhaite la bienvenue ! Ce guide a été conçu pour t'aider à comprendre le fonctionnement de l'établissement, à t'organiser et à te repérer tout au long de l'année.

Nous te souhaitons une très belle année scolaire, riche en découvertes et en réussites.

Le service de Vie Scolaire

Si tu as une question, si tu ne sais pas où aller ou si tu rencontres une difficulté, le service de Vie scolaire et les CPE sont là pour t'accompagner. N'hésite pas à venir leur demander conseil.

Le service est composé de trois CPE et d'une équipe d'assistants d'éducation (AED). Ils accompagnent les élèves en dehors des temps de cours : permanences, interours, récréations, pause méridienne et différents temps de vie dans l'établissement.

Les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) sont responsables de :

- Les CPE assurent le suivi de l'assiduité (absences et retards) et accompagnent les élèves dans leur scolarité, leur comportement et les éventuelles difficultés rencontrées.
- Ils veillent à la sécurité des élèves et à la qualité du climat scolaire.
- Ils organisent la Vie scolaire et coordonnent le service des assistants d'éducation.
- Ils travaillent avec les équipes pédagogiques et participent aux actions liées à la citoyenneté, à la santé, à la prévention et à la vie de l'établissement.

Les assistants d'éducation (AED):

Les AED sont des adultes que tu rencontreras chaque jour : au bureau de la Vie scolaire, dans la piazza, au 3C, en salle d'étude, dans la cour, à la cantine ou dans les couloirs.

Tu peux t'adresser à eux pour obtenir un renseignement, signaler une difficulté ou demander de l'aide. Ils assurent notamment l'encadrement des élèves lorsqu'ils ne sont pas en cours.

SOMMAIRE

Règlement intérieur	3
Horaires et respect dans les couloirs	3
Absences et retards	3
Transport scolaire	4
Le régime des élèves	4
Autorisations de sorties	5
Passages à l'infirmerie	5
Inaptitude en EPS	6
Casiers et parking à cartables	6
Temps d'étude (permanence)	6
Foyer	6
Le 3C	7
Réception et objets trouvés	7
Fournitures scolaires	7
Badges d'accès et de restauration scolaire	8
Informations et communications	8
Pronote	9
Représentants des élèves	9
ASC	10
Personnel du Lycée	11
Se repérer dans l'établissement	12
Safe Zone	13
FAQ	15

NOUVEAUTÉ 2026

Casiers : les élèves de 6e et de 5e disposent de casiers situés à l'extérieur. De la 4e au lycée, les casiers sont répartis dans des zones définies : carré C200 et couloir E. Pour les collégiens, les casiers sont nominatifs et attribués à l'avance : il n'est donc plus nécessaire de venir choisir son casier à la rentrée.

Salle de permanence : la salle C209 devient la salle d'étude fixe. Lorsqu'ils ont un temps de permanence, les élèves peuvent être accueillis en C209 ou, selon les modalités d'accès, au 3C.

Permanence obligatoire de 13 à 14h : pour les collégiens, l'absence de cours sur ce créneau ne correspond pas à un temps libre. De 13 h à 14 h, tout collégien sans cours est accueilli en permanence et utilise ce temps pour travailler. Les créneaux libres situés entre 11 h et 13 h restent intégrés à la pause méridienne.

A 8h et à 13h, tous les collégiens attendent leur professeur dans la piazza.

RAPPEL

Pendant les récréations et les intercoures, aucun élève ne doit rester dans une salle de classe sans autorisation. Les déplacements dans les couloirs se font dans le calme, sans courir.

Au collège, l'usage du téléphone est interdit dès l'entrée dans l'établissement. Pour les lycéens, l'usage des téléphones et objets connectés est encadré par le règlement intérieur. La consommation de nourriture et de boissons n'est pas autorisée dans les salles de classe ni dans les couloirs, sauf disposition particulière.

Règlement intérieur

Il doit être lu et signé conjointement par les parents et les élèves en début d'année.

Il sera partagé à toutes les familles à la rentrée.

Le règlement intérieur fixe les règles communes qui permettent à chacun d'étudier et de vivre dans l'établissement dans de bonnes conditions. Il précise les droits et les devoirs de tous et s'appuie notamment sur les principes de respect, de tolérance, de sécurité et de responsabilité.

En début d'année, il doit être lu et validé conjointement par l'élève et ses parents via **Eduka**.

Le **règlement intérieur** est consultable à tout moment sur Eduka et sur le site officiel du Lycée Français de Shanghai.

Son respect par l'ensemble de la communauté scolaire contribue à un climat serein, sécurisé et propice aux apprentissages.

Horaires et respect dans les couloirs

Le Lycée Français de Shanghai ouvre ses portes dès 7 h 15.

À leur arrivée, les collégiens restent dans la piazza, dans le calme. Ce temps d'accueil n'est pas un temps de jeu : ils ne se rendent pas dans la cour ni dans les espaces qui ne leur sont pas ouverts. Cinq minutes avant le début des cours, ils se rangent dans les zones prévues en attendant leur professeur.

Les élèves de 6e et de 5e se rangent sur le côté gauche de la piazza (petites marches). Les élèves de 4e et de 3e se rangent sur le côté droit (grandes marches, une marche par niveau).

Les lycéens se rendent directement devant leur salle de classe, où les professeurs les font entrer cinq minutes avant le début du cours.

La durée des cours est de 55 minutes pour tous. Les séquences sont organisées selon les horaires suivants :

Matin	Après-midi
M1 – 8h00 à 8h55	S1 – 13h00 à 13h55. / Pause déjeuner
M2 – 8h55 à 9h50	S2 – 13h55 à 14h50
Récréation Matin - 9h50 à 10h05	Récréation après-midi - 14h50 à 15h05
M3 – 10h05 à 11h00	S3 – 15:05 à 16h00
M4 – 11h05 à 12h00	S4 – 16h05 à 17h00
Pause déjeuner - 12h00 à 13h00 M5 - 12h05 à 13h00	S5 – 17h05 à 18 h00 ou 18h20

Transports scolaires

Le service de bus fonctionne tous les jours, permettant à tous les élèves d'être à l'école à 8h et de rentrer ensuite à la maison.

Les heures, jours et numéros de bus sont repartis de manière suivante :

Heure de départ du LFS	Jours de services	Noms des lignes de bus
12h30	Mercredi et vendredi	Bus numérotés de 1 à 50
15h00	Du lundi au vendredi	Bus numérotés de 1 à 50
17h00	Du lundi au vendredi	Bus numérotés de 101 à 119
18h40	Du lundi au vendredi	1 bus pour le metro ligne 9 et 1 pour la ligne 2. 1 bus avec 2 arrêts uniques ZOO de Hongqiao et Jiangsu road 1 bus avec 3 stop: Zhenning lu, Wulumuqi Lu, Dong Hu Lu.

Le régime des élèves

Les modalités d'arrivée et de départ ne sont pas les mêmes au collège et au lycée. Au collège, chaque élève doit respecter le régime enregistré par sa famille et suivre son emploi du temps. Au lycée, les élèves disposent d'une plus grande autonomie de circulation, dans le respect du règlement intérieur.

Collégien en régime « bus »

Le collégien en régime bus arrive à l'établissement avec le transport scolaire et repart avec le bus correspondant à son horaire de fin de journée.

S'il termine à 15 h, il rejoint le dispositif de départ du bus de 15 h avec l'Ayi / référent de son bus.

S'il termine à 16 h, il reste en salle de permanence jusqu'au départ du bus de 17 h, puisqu'aucun bus scolaire ne part à 16 h.

S'il termine ses cours à 15 h mais participe ensuite à une ASC, il peut rester en permanence jusqu'au début de son activité.

Collégien en régime « libre »

Le collégien en régime libre arrive et repart par ses propres moyens, selon l'organisation définie par sa famille et les règles de l'établissement.

Lorsqu'il a terminé tous ses cours de la journée, il peut quitter l'établissement à l'heure correspondant à la fin réelle de son emploi du temps. Par exemple, s'il termine à 16 h, il peut partir à 16 h.

Lycéens

Les lycéens ne sont pas soumis au même régime de sortie que les collégiens. Ils gèrent leurs arrivées et leurs départs de manière autonome, dans le respect de leur emploi du temps et du règlement intérieur.

INFO IMPORTANTE BUS

À 15 h, les bus quittent le campus dans l'ordre croissant des numéros, de 1 à 50.

Tous les collégiens qui terminent leurs cours à 15 h et utilisent le bus scolaire de 15 h doivent d'abord rejoindre l'Ayi / référent de leur bus. Ils ne se rendent pas seuls au bus : l'adulte référent les accompagne jusqu'à la zone de départ.

À 17 h, les élèves concernés rejoignent directement leur bus de manière autonome.

bus.qingpu@lyceeshanghai.com



Permanence après la fin des cours

La permanence n'est pas une garderie. Elle est destinée aux élèves qui doivent rester dans l'établissement pour une raison précise, notamment dans l'attente d'un bus ou d'une ASC.

Les permanences sont organisées jusqu'à 17 h. Un élève qui a terminé sa journée et qui n'a ni transport scolaire à attendre, ni activité prévue, doit quitter l'établissement lorsque son régime l'y autorise.

En permanence, l'élève est en salle d'étude et travaille : il ne reste pas dans l'établissement pour jouer ou passer du temps dans la cour.

Sorties pendant la journée - collégiens

Un collégien n'est pas autorisé à quitter librement l'établissement entre deux cours.

Une sortie exceptionnelle peut être autorisée lorsque la situation le justifie et qu'une demande écrite des parents a été adressée à la Vie scolaire. Cela peut notamment concerner un rendez-vous médical, une démarche au consulat ou, de manière exceptionnelle, une longue interruption de l'emploi du temps d'au moins trois heures consécutives, par exemple en cas d'absence imprévue d'un enseignant.

Une simple interruption d'une ou deux heures dans l'emploi du temps ne justifie pas une sortie de l'établissement, même sur demande des parents, sauf motif exceptionnel validé par la Vie scolaire.

Créneau de 13 h à 14 h

Pour tous les collégiens, le créneau de 13 h à 14 h est une permanence obligatoire lorsqu'aucun cours n'est prévu. Il s'agit d'un temps de travail encadré. Les temps libres éventuels entre 11 h et 13 h restent intégrés à la pause méridienne.

ATTENTION

Seules les infirmières peuvent juger d'un retour à domicile si tu ne te sens pas bien.

Cf. article 7.1 du règlement intérieur.

Passages à l'infirmier

Bureau C104 – ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h.

Dans l'établissement, 3 infirmières sont à la disposition des élèves sur les questions liées à la santé et assurent la réponse à l'urgence.

Cas 1 : Je suis en cours ou en permanence ou au 3C.

Je me rends à l'infirmier accompagné d'un camarade avec l'accord du professeur ou de l'assistant d'éducation.

Si le cours n'est pas terminé à l'issue de l'intervention, je rentre en classe avec un mot des infirmières.

Si le cours est terminé et qu'un autre a débuté, je repasse d'abord par la Vie Scolaire pour présenter le mot des infirmières.

Cas 2 : Je ne suis pas en cours (récréation, repas, intercours)

Je me rends directement à l'infirmier.

Si temps de pause : Sortie sans billet

Si un autre cours a débuté : Passage par la Vie Scolaire

Inaptitude en EPS

Demande d'inaptitude ponctuelle (< 7 jours) :

Les parents demandent une dispense de pratique en envoyant un email à la vie scolaire et au service infirmerie et au professeur d'EPS (accompagné d'un certificat si il y en a un): infirmerie.qingpu@lyceeshanghai.com

Je dois obligatoirement me présenter au cours d'EPS : l'enseignant prendra ensuite la décision de me garder en cours ou de m'autoriser à aller en permanence.

Demande d'inaptitude de longue durée (> 7 jours) :

Si mon inaptitude est supérieure à une semaine, le certificat médical s'impose ; le médecin précisera la nature de l'inaptitude et le professeur adaptera alors son enseignement.

Pour toute inaptitude inférieure ou égale à un mois, je suis présent en cours : je pourrai ne pas être évalué par une note ou une compétence, mais recevoir cependant une appréciation sur mon bulletin trimestriel.

Casiers et rangements à sac de cours.

L'attribution se fait en début d'année par la Vie Scolaire pour les collégiens.

Les casiers facilitent le quotidien des élèves et allègent le poids du sac.

Sur les temps de pause, je dois utiliser les casiers de rangements sous le préau de la cour afin de ne pas envahir les couloirs et la piazza.

Temps d'étude (permanence)

L'étude est un lieu de travail destiné aux élèves du collège.

Les collégiens qui n'ont pas cours doivent obligatoirement se rendre dans la piazza pour permettre à l'assistant d'éducation de faire l'appel. Les élèves se rendront ensuite au centre de connaissance et de culture (le 3C) ou en salle d'étude.

Pour les élèves de 6ème, des heures de « devoirs faits » peuvent également être inscrites à l'emploi du temps des élèves, sous la responsabilité d'un professeur.

Foyer des lycéens

Le foyer est un espace de détente ou de travail pour les lycéens aménagé selon les propositions des élèves qui en ont la charge (CVL/MDL). Ils peuvent s'y retrouver durant leur temps libre.

Le foyer est partagé avec les lycéens de la Deutsche Schule Shanghai.

RAPPEL SUR LA TENUE DE SPORT

La tenue de sport doit être différente de celle portée dans la journée.

Dans le gymnase, des chaussures de sport d'intérieur sont obligatoires.

Pour la piscine, bonnet, lunettes et maillot de bain sont obligatoires.



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE 3C

Site Web du 3C

<http://2160010m.esidoc.fr/>

3C - Centre de Connaissances et de Culture

Le 3C est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h en présence des professeurs documentalistes.

Cet espace est destiné aux élèves du secondaire qui souhaitent lire, travailler dans le calme ou faire des recherches documentaires. C'est un lieu commun aux élèves et aux enseignants français et allemands.

Collégiens : Ils sont accompagnés d'un assistant d'éducation en étude ou d'un professeur lors d'un cours. L'accès est libre sur la pause méridienne.

Lycéens : Ils peuvent s'y rendre en autonomie hors temps de cours ou accompagnés d'un professeur sur une heure de cours.

Règles de prêt : Chaque élève peut emprunter deux livres et deux magazines (sauf le dernier numéro) pour une durée de deux semaines, renouvelable une fois. Les bandes dessinées et les encyclopédies ne font pas l'objet de prêt. Les élèves peuvent emprunter des ouvrages en langue allemande auprès de la documentaliste de l'école allemande.

La réception et les objets trouvés

La réception du LFS est ouverte tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30, sauf le vendredi de 7h30 à 17h00. Elle se trouve à l'entrée de la piazza sur la droite (bâtiment A)

La réception est aussi le lieu où tu peux retrouver les affaires égarées. Attention: Trois fois par an, les affaires n'ayant pas été récupérées seront données à des associations. Vous serez prévenus des dates via la newsletter parents.



Fournitures scolaires

Dans une démarche écoresponsable, le LFS encourage l'utilisation d'une gourde réutilisable. Des fontaines à eau sont disponibles à plusieurs endroits de l'établissement : pense à apporter ta gourde chaque jour et à la nettoyer régulièrement.

La gourde est également indispensable pour les cours d'EPS.

Les fournitures scolaires mises à disposition comprennent un trieur, un classeur, des feuilles simples et doubles, un cahier pour le chinois ainsi que deux cahiers légers.

Pour les élèves les plus jeunes, une fiche méthodologique est remise à la rentrée afin de les aider à organiser leur trieur, leur matériel et leur cartable de façon efficace.

Badges d'accès et de Restauration Scolaire

Un badge est remis à chaque nouvel élève lors de son arrivée au LFS. Les élèves déjà scolarisés conservent le même badge d'une année sur l'autre, sauf en cas de perte, de détérioration ou de changement de catégorie de badge.

À l'entrée en 4e, les élèves reçoivent un nouveau badge blanc en remplacement du badge jaune utilisé en 6e et en 5e.

Le badge remplit deux fonctions principales : il sert de carte de restauration scolaire et, pour les lycéens, permet également l'accès et la sortie de l'établissement conformément au règlement intérieur.

En 6e et en 5e, le badge est jaune. Il permet notamment d'identifier les élèves à la cantine et au café Aspretto. Dans le cadre de l'éducation à une alimentation équilibrée, les produits sucrés ne leur sont pas proposés ; les choix autorisés privilégient notamment les repas équilibrés, les fruits et l'eau.

De la 4e à la terminale, le badge est blanc.

Le badge est strictement personnel : il ne doit jamais être prêté. Le nom et la photo de l'élève doivent rester visibles.



BUDGET RESTAURATION MENSUEL

33 RMB x nombre de jours de cours par mois.

Informations et Communication

Tu trouveras les informations utiles à ta scolarité sur les différents supports de l'établissement :

- les écrans de la Vie scolaire et du foyer des lycéens ;
- le tableau d'informations situé devant la Vie scolaire ;
- PRONOTE : emploi du temps, absences, retards, résultats, cahier de textes et communications ;
- les comptes WeChat officiels de l'établissement et du 3C ;
- la newsletter adressée régulièrement aux familles ;
- le site internet du Lycée Français de Shanghai.

Pour contacter un membre du personnel, les élèves et leurs parents peuvent utiliser PRONOTE ou, lorsque cela est approprié, l'adresse professionnelle au format : prenom.nom@lyceeshanghai.com.

BADGE PERDU

En cas de perte l'élève devra :

1. Faire bloquer la carte auprès du personnel de la cantine.
2. Racheter une carte (50 RMB) auprès du service de la comptabilité, bureau C342, qui remettra un reçu de paiement.
3. Présenter le reçu au bureau de la Vie scolaire afin de faire éditer la nouvelle carte et de mettre à jour les droits d'accès.
4. Se rendre ensuite à la cantine pour faire activer la nouvelle carte.
5. Les parents peuvent suivre les consommations de leur enfant via l'application/ le mini-programme de restauration scolaire.

IMPORTANT

Site web :

www.lyceeshanghai.com/

Espace élève Pronote:

pronote.lfshanghai.com/eleve.html

Wechat LFS:



LIENS PRONOTE DU LFS

Espace élève Pronote:

<http://pronote.lfshanghai.com/eleve.html>

Espace parents Pronote:

<http://pronote.lfshanghai.com/parent.html>

Le Collège et le Lycée sont des lieux privilégiés de l'apprentissage de la vie démocratique.

Tout élève vote pour élire ses représentants et peut se porter candidat.

Instances de l'établissement avec des élus parmi les délégués :

Commissions franco-allemande de restauration scolaire et de transport scolaire.

Conseil de discipline

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et environnement (CESCE)

Commission voyages, commission hygiène et sécurité

Commission numérique

Commission ASC

Pronote

C'est un outil de communication qui permet aux parents de suivre tes résultats, tes absences et retards ainsi que de consulter le cahier de texte de ta classe.

Pronote est aussi une source d'informations importantes pour les changements d'emploi du temps, les absences éventuelles de professeurs, tes résultats et les informations sur la vie du lycée et de ta classe y sont renseignés régulièrement.

Tu auras ton propre code d'accès, que tes parents te communiqueront en début d'année.

Tutoriel Pronote :

L'utilisation de Pronote est expliquée sur la page de tutoriel suivante:

www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-familles.php

Tu y trouvera les informations suivantes:

1. Se connecter
2. Mise à jour du mot de passe
3. Consultation et utilisation du cahier de texte (réception et envoi du travail à faire)
4. Consulter ses résultats scolaire
5. Communiquer avec son professeur et la vie scolaire

Représentants des élèves

Le collège et le lycée sont des lieux d'apprentissage de la vie démocratique. Chaque élève participe à l'élection de ses représentants et peut lui-même se porter candidat.

L'élève a des devoirs au sein de l'établissement, mais il dispose également de droits qu'il peut exercer dans le cadre fixé par le règlement intérieur : droit de réunion, d'affichage, de publication et d'association.

Principales instances :

Les délégués de classe : Ils sont élus en début d'année par les élèves qu'il représenteront au conseil de classe et dans chaque moment de la vie scolaire. Être délégué impose des devoirs, des responsabilités et des droits. Ils doivent être à l'écoute de tous ses camarades et favoriser la cohésion de la classe. Ils participent activement à la vie du lycée et fait le lien entre ses camarades et les autres membres de la communauté scolaire. Être délégué est une expérience exigeante mais extrêmement enrichissante. Chaque classe élit 2 délégués titulaires et 2 suppléants.

Les représentants au Conseil d'établissement: Le Conseil d'établissement examine et adopte les principales décisions relatives à la vie de l'établissement. Des élèves y siègent en qualité de représentants. Ils sont élus parmi les délégués de classe lors de l'assemblée générale des délégués des élèves (AGDE). Le vice-président du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) est également invité à y participer.

Les élèves élus au Conseil de la Vie Lycéenne et au Conseil de la Vie Collégienne : Le Conseil de la Vie Collégienne (CVC) et le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) réunissent des représentants des élèves, des personnels et des parents. Présidées par le chef d'établissement, ces instances permettent de réfléchir collectivement à la vie quotidienne de l'établissement et de formuler des propositions. Elles comprennent notamment un vice-président élève.



ASC : Activités Sportives et Culturelles

Le service des ASC te propose en dehors du temps scolaire des activités sportives et culturelles. Que tu souhaites pratiquer ces activités de loisirs ou t'investir dans un sport de compétition, développer tes aptitudes manuelles ou ton esprit créatif, ce programme est conçu pour répondre à tes envies.

Le service des ASC organise aussi des événements ponctuels, des sorties, des spectacles et des voyages.

En début d'année et/ou au second semestre, tu auras la possibilité de t'inscrire à ces activités.

Dates importantes – Campus de Qingpu

- Dates du premier semestre : du 15 Septembre 2026 au 30 Janvier 2027.
- Dates du second semestre : du 7 Février 2027 au 26 Juin 2027.

Informations pratiques

Achille Messi
asc@lyceeshanghai.com

Salle: A 207
 Tel: 3976 0555 (ext. 541)



Le personnel du Lycée

Proviseur : M. Fouillard est le chef d'établissement. Il prend les principales décisions relatives à la vie de l'établissement et est secondé dans ses missions par le proviseur adjoint.

Assistante du proviseur : Mme Han Ying

Proviseur adjoint : M. Capot accompagne le proviseur dans la conduite des activités pédagogiques du secondaire et participe notamment à l'organisation des emplois du temps des enseignants et des classes.

Assistante du proviseur adjoint : Mme Ye Bao



CPE : Mme Volpini, M. Lanzi et M. Yvon sont chargés du bon déroulement de la vie scolaire et contribuent à créer les meilleures conditions de vie et d'apprentissage pour les élèves.

Assistants d'éducation : Sylvia, Flavie, Emilie, Marion, Paola, Benoit et Thanh Tu encadrent les élèves pendant les heures d'étude, les récréations et la pause méridienne. Ils veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité, participent au suivi des absences et des retards et peuvent accompagner les élèves dans leur travail.

Documentalistes : X et Mme Ma sont responsables du Centre de Connaissance et de Culture (3C). Ils accueillent les élèves, les accompagnent dans leurs lectures, leurs recherches documentaires et leur apprentissage d'un usage responsable de l'information et des médias.



Infirmières : Mme Hermanns, Mme Tardy et Mme Cao prennent en charge les élèves qui ne se sentent pas bien. Présentes tout au long de la semaine, elles sont à l'écoute des élèves et participent également aux actions de prévention en matière de santé dans le cadre du CESCE.

Psychologue scolaire et Réseau d'Aide : Mme Jenny Zhang peut recevoir les élèves qui rencontrent des difficultés personnelles au cours de leur scolarité.

Département FLSCO : (Français Langue de Scolarisation) Mme Petragallo est responsable de ce département, composé de plusieurs enseignants qui accompagnent les élèves allophones.

Orientation : Mme Santolini et M. De Meester accompagnent les élèves dans leur réflexion et leurs démarches d'orientation, notamment dans le cadre de Parcoursup.

Examens et certifications : Mme Hirrien, sous la direction du proviseur adjoint, est chargée de la planification et de l'organisation des examens, concours et certifications.



Le professeur principal : Parmi les enseignants de la classe, le professeur principal assure un suivi particulier du groupe et des élèves. Il constitue un interlocuteur privilégié pour les questions liées à la scolarité et à l'organisation de l'année. Les familles peuvent également le contacter lorsqu'elles souhaitent faire un point sur la scolarité de leur enfant.

Se repérer dans l'établissement

Le LFS comporte 7 bâtiments différents sur 3 à 5 niveaux.

Les collégiens et les lycéens changent presque à chaque heure de salle de classe mais aussi de bâtiment.

Bâtiment A

RDC : Piazza, bureaux Vie Scolaire et des CPE, studio de musique.

1er étage: service informatique, cafétéria, bureau des ASC, foyer des lycéens.

2ème étage: salle de photocopies, salles des professeurs, bureau du proviseur adjoint, de son secrétariat, bureau des examens et d'orientation.

Bâtiment B

Bâtiment sur 2 étages réservé exclusivement à la maternelle et quelques classes du primaire.

Bâtiment C

1er étage: bureau de la psychologue scolaire, de l'infirmerie, ainsi que des salles de classe du secondaire en début de couloir de C 106 à C 108.

2ème étage: salles de réunion, salle de classe de C.201 à C.204 et salles de classe du primaire

3ème étage: bureau du proviseur et de son secrétariat, bureau du service de communication, bureaux administratifs, laboratoires de science C 307 à C315 et salles de classe C325 à C329

Bâtiment D

1er étage: BCD et auditorium

2ème étage: Le 3C – médiathèque

3ème et 4ème étage : salles d'examens

Bâtiment E :

RDC : cantine

1er étage: salles de classe de E 201 à E 230

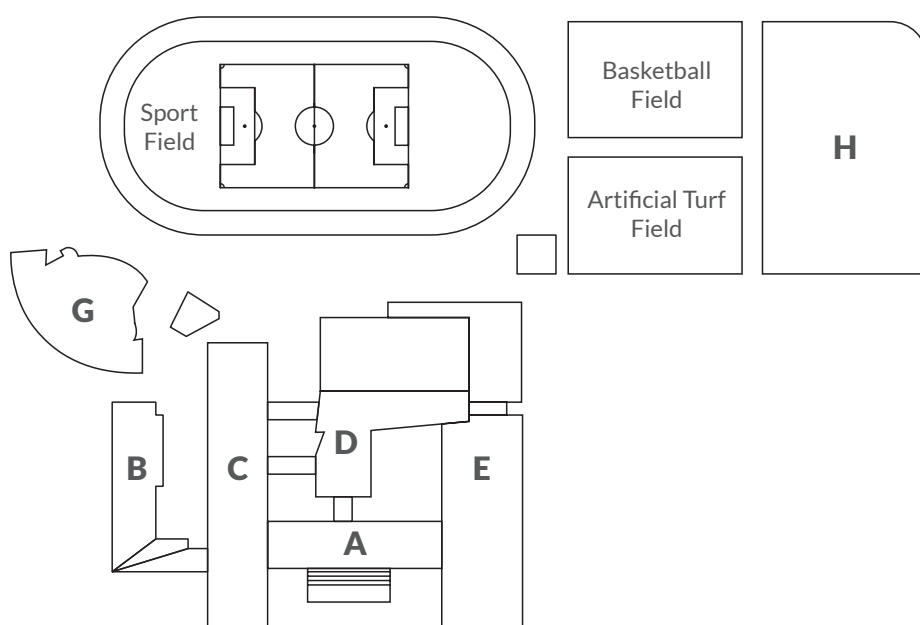
2ème étage : classes allemandes

Bâtiment G

RDC : salles de musique et théâtre
1er étage: salles d'arts

Bâtiment H

Piscine



Lutte contre le harcèlement scolaire

Ressources et outils disponibles dans l'établissement

Outils de prévention et d'aide à disposition

- **Harcelomètre** : outil permettant d'identifier une situation de harcèlement.
- **Cyber Repère Web** : document permettant de repérer les bons et les mauvais comportements en ligne.
- **Safe Zone** : adultes volontaires disponibles pour écouter, accueillir et orienter les élèves.
- **Bouton Pronote stop harcèlement** : dispositif de signalement confidentiel et rapide directement via l'application.
- **Boîtes Papillons** : boîtes à mots disponibles permettant de signaler discrètement une situation préoccupante.
- **Guide pour la bonne utilisation des écrans** : ressource destinée à accompagner les élèves dans un usage responsable du numérique.

Contacts utiles pour les parents souhaitant signaler une situation d'intimidation scolaire

- **Safe Zone Qingpu** : safezone.qp@lyceeshanghai.com
- **Référente harcèlement** : tess.volpini@lyceeshanghai.com

Numéro d'aide en ligne (Accessible depuis la Chine en téléchargeant l'application)

3018 – Application e-Enfance : service de soutien disponible 24h/24 en cas de cyberharcèlement ou de présence de contenus inappropriés en ligne.

Les élèves ambassadeurs

Des élèves ambassadeurs, formés et engagés, sont présents dans l'établissement pour soutenir leurs camarades, promouvoir un climat scolaire respectueux et relayer les messages de prévention.

Ils participent activement à la création d'un environnement bienveillant et sécurisé pour tous.

Engagement citoyen et prévention

Des actions de sensibilisation et de prévention seront menées tout au long de l'année.

Elles visent à renforcer la responsabilité, la solidarité et le respect de chacun. Les élèves pourront y participer dans le cadre de leur parcours citoyen.

Information importante pour les familles

Dans le cadre de la politique de prévention et de gestion des situations d'intimidation et de harcèlement, chaque élève peut être amené à rencontrer un adulte de l'équipe éducative.

Cela ne signifie pas que l'élève est mis en cause : ces entretiens permettent d'agir en prévention ou pour aider à résoudre une situation de manière bienveillante.



Engagement des élèves contre le harcèlement scolaire

Engagement contre le harcèlement et le cyberharcèlement

Je m'engage à :

- Respecter les autres élèves, sans moquerie, intimidation, humiliation ou exclusion.
- Refuser toutes formes de harcèlement, y compris les propos blessants, les messages humiliants ou la diffusion de contenus non consentis en ligne.
- Ne pas me rendre complice, même passivement, de situations de harcèlement.
- Demander de l'aide à un adulte en cas de difficulté ou de situation préoccupante.
- Utiliser les outils de signalement mis à ma disposition dans l'établissement.

Date :

Signature de l'élève :

Lutte contre le harcèlement scolaire

Pour faciliter l'accès à nos outils de prévention et de signalement, des QR codes sont ajoutés ici. Vous pouvez les scanner avec votre smartphone pour accéder directement aux ressources suivantes :

Harcelomètre

Scannez ce QR code pour identifier une situation de harcèlement.



Cyber Repère Web LFS

Scannez ce QR code pour comprendre les bons comportements en ligne.



Guide d'usage des écrans LFS



Accromètre



FAQ

Je ne me souviens plus de mon numéro de bus. Que faire ?

À la maison, je vérifie les informations disponibles sur LFS Online. Au lycée, je m'adresse au responsable des transports ou à la Vie scolaire.

Je prends le bus de 15 h. Où dois-je aller ?

Si je suis collégien, je rejoins d'abord l'Ayi / référent de mon bus. Je ne vais pas seul jusqu'au bus : l'adulte référent accompagne le groupe vers la zone de départ.

Je prends le bus de 17 h. Dois-je être accompagné ?

Non. À 17 h, les élèves concernés rejoignent directement leur bus.

Je suis collégien bus et je termine à 16 h. Puis-je partir ?

Non. Comme il n'y a pas de bus à 16 h, je reste en permanence et je prends le bus de 17 h.

Je suis collégien libre et je termine à 16 h. Puis-je partir ?

Oui, si 16 h correspond bien à la fin de tous mes cours de la journée et si mon régime libre est enregistré.

J'ai fini mes cours mais j'ai une ASC plus tard. Puis-je rester au lycée ?

Oui. Je peux rester en permanence jusqu'au début de mon ASC. La permanence est un temps de travail.

Je n'ai pas cours de 13 h à 14 h. Est-ce un temps libre ?

Non pour les collégiens. De 13 h à 14 h, je vais en permanence et j'utilise ce temps pour travailler.

J'ai une ou deux heures sans cours dans la journée. Puis-je sortir si mes parents écrivent à la Vie scolaire ?

En principe non. Un collégien ne quitte pas l'établissement entre deux cours pour une simple interruption de son emploi du temps. Seules des situations exceptionnelles peuvent être autorisées par la Vie scolaire.

J'ai au moins trois heures consécutives sans cours à cause d'une absence de professeur. Puis-je sortir ?

Une sortie exceptionnelle peut être étudiée si mes parents adressent une demande écrite à la Vie scolaire et si celle-ci la valide.

Où est mon casier ?

En 6e et en 5e, les casiers sont situés à l'extérieur. De la 4e au lycée, ils sont répartis dans les zones C200 et E200. Pour les collégiens, les casiers sont nominatifs et attribués à l'avance.

Puis-je utiliser la balançoire ?

Non. Elle est réservée aux élèves du primaire de l'école allemande.

J'ai perdu mon badge. Que dois-je faire ?

Je fais bloquer mon badge, je règle le remplacement auprès de la comptabilité, puis je me rends à la Vie scolaire pour l'édition et la mise à jour de la nouvelle carte avant son activation à la cantine.

Comment savoir si mon professeur est absent ?

À la maison, je consulte PRONOTE. Au lycée, je peux demander l'information au bureau de la Vie scolaire.

J'ai une convocation à retirer. Où dois-je aller ?

Le lieu est normalement indiqué sur le document reçu. Le retrait se fait le plus souvent à la Vie scolaire, au bureau des CPE ou au bureau des examens.

Je me sens intimidé ou harcelé par un autre élève. Que faire ?

J'en parle rapidement à un adulte en qui j'ai confiance : AED, professeur, CPE, membre de la Safe Zone, infirmière, etc. Je peux aussi utiliser les outils de signalement mis à disposition par l'établissement.

Je ne retrouve plus mes affaires. Où chercher ?

Je me rends à la réception, où sont conservés les objets trouvés, ou je demande à la Vie scolaire.